

Le Maire a exposé que M. Godéroy René, propriétaire à Luchès a proposé, par l'intermédiaire de son mandataire M. Barth, négociant en immeubles à Vandœuvre de céder à la Commune de Luchès un important immeuble de bonne construction en bon état d'une superficie de six cent quarante et un m² dont deux cent onze m² couverts situés Rue de Secours à Luchès et attenants aux propriétés communales auront accès sur deux rues principales.

Que cet immeuble est particulièrement nécessaire à la Commune de Luchès pour y installer au fur et à mesure du départ des locataires (dont 2 sur 3 doivent partir prochainement) une garde

d'enfants, une salle de réunion et éventuellement une mairie avec bureau du maire et logement d'employés communaux.

Que le coût de cet immeuble est de un million cent mille francs dont quatre cent mille francs payés comptant quatre cent mille francs le 1^{er} Avril 1956 et le solde le 1^{er} Avril 1955.

Le Conseil municipal

Charge M. Livel, Maire de faire toutes formalités et lui donne pouvoir pour signer tous contrats à ce sujet.

Demande à Monsieur le Préfet de Meurthe et Moselle de bien vouloir accorder l'autorisation de procéder à cette acquisition. Enfin, étant donné que la Commune de Luchès poursuit un projet de construction de dix à douze maisons individuelles que le projet d'acquisition ne fera perdre le bénéfice d'aucun logement existant.

Le Conseil municipal prie Monsieur le Préfet de bien vouloir faire accorder à la Commune de Luchès le bénéfice de la déclaration d'utilité publique pour l'acquisition de l'immeuble de M. Godéroy René.

Le Conseil municipal

Vote sur les fonds libres en caisse, une somme de sept mille sept cents francs pour l'acquisition de sept chaumières pour le maire à L. Kaysen, Dezat 89 & Poinsard, Nancy
Olivier